



Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) souhaite encourager les candidatures aux élections municipales du 7 novembre 2021. Ainsi, plusieurs outils ont été créés afin d'informer les citoyennes et les citoyens et de les inciter à réfléchir à un possible engagement en politique municipale. Ces contenus sont particulièrement intéressants pour ceux et celles qui sont déjà impliqués dans leurs milieux et qui ont à cœur le développement de leur communauté.

[Élections municipales 2021 – De l'implication bénévole à l'engagement en politique municipale](#)

Les prochaines élections municipales approchent à grands pas! Le 7 novembre prochain, plus de 8 000 postes seront en élection au Québec. Aux dernières élections municipales de 2017, ce sont 56,3 % des postes (conseillère ou conseiller, mairesse ou maire) qui ont été pourvus sans opposition. Pourtant, la participation citoyenne est essentielle pour assurer la santé de la vie démocratique municipale!

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) souhaite ainsi inviter tous ceux et celles qui sont déjà impliqués dans leur milieu à réfléchir à la possibilité de faire le saut en politique municipale. Les bénévoles municipaux, en particulier, sont des gens qui ont souvent des qualités et des compétences très importantes pour les élus et élus municipaux, comme la connaissance des enjeux locaux, le sens de l'écoute et le goût de travailler pour la communauté.

Si vous voulez mettre vos talents encore plus au profit de votre municipalité, faire valoir les intérêts de la population et participer à la prise de décisions, vous avez probablement ce qu'il faut pour présenter votre candidature.

Pensez-y! Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants aux personnes qui souhaitent s'engager. N'hésitez pas à vous informer davantage à ce sujet.

Je passe à l'action!

Plusieurs sources d'information pourront vous être utiles si vous songez à présenter votre candidature. En voici quelques-unes :

- Les guides et publications

Sur le site <https://jemepresente.gouv.qc.ca/>, vous trouverez, entre autres, des publications abordant le rôle des personnes élues et l'organisation municipale au Québec. Le *Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux* peut être un excellent point de départ!

- Les directions régionales du MAMH

Le MAMH peut vous apporter son soutien par l'entremise de ses directions régionales. Pour communiquer avec ces dernières, appelez la ligne consacrée réservée aux potentiels candidats et candidates : **1 844 844-8466**. Vous pouvez aussi participer à l'une des séances d'information « Je me présente aux élections municipales 2021 ».

- La présidente ou le président d'élection de votre municipalité

Cette personne peut, entre autres, répondre à vos questions concernant la déclaration de candidature et la procédure électorale. Passez par l'entremise de votre municipalité pour avoir accès à ses coordonnées.

#JeMePrésente #ÉlectionsMunicipales2021

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire : communications@mamh.gouv.qc.ca
